



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2018, Compagnie 3M

Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 29-7566-2
Date de parution : 2018/11/23

Numéro de la version : 4.00
Remplace la version datée de : 2016/03/31

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Pâte à Poncer Perfect-It(MC) EX 3M(MC), 36060, 36061, 36062, 36063, 36064

Numéros d'identification de produit

| | | | | |
|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| LB-K100-0995-1 | LB-K100-1027-1 | LB-K100-1184-6 | LB-K100-1311-6 | LB-K100-1347-8 |
| 60-4550-7010-6 | 60-4550-7028-8 | 60-4550-7048-6 | 60-4550-7049-4 | 60-4550-7050-2 |
| 60-4550-7119-5 | HB-0043-2392-7 | | | |

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Produits automobiles

Utilisation spécifique

Pâte de polissage

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division Des Automobiles
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222; Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classifié selon le Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Ne s'applique pas.

Symboles :

Ne s'applique pas.

Pictogrammes

Non applicable.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient | Numéro CAS | % par poids | Nom Commun |
|-------------------------------------------|------------|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Eau | 7732-18-5 | 40 - 70 | Eau |
| OXYDE D'ALUMINIUM | 1344-28-1 | 10 - 30 | Oxyde d'aluminium (Al ₂ O ₃) |
| Distillats Legers De Petrole Hydrotraites | 64742-47-8 | 10 - 30 | Distillats, pétrole, léger hydrotraitée |
| Glycérine | 56-81-5 | 1 - 5 | propanetriol-1,2,3 |
| Huile Minerale Blanche (Pétrole) | 8042-47-5 | 1 - 5 | Huile minérale blanche, hydrocarbures de pétrole obtenus par traitement intensif d'une fraction pétrolière avec de l'acide sulfurique et de l'oléum, par hydrogénation ou par une combinaison d'hydrogénation et de traitement acide. Lavage et traitement supplémentaire |

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie: Utiliser le dioxyde de carbone pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de décomposition

| <u>Substance</u> | <u>Condition</u> |
|---------------------|----------------------|
| Hydrocarbures | Durant la combustion |
| Monoxyde de carbone | Durant la combustion |
| Bioxyde de carbone | Durant la combustion |
| oxydes d'azote | Durant la combustion |

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec de l'eau savonneuse. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Protéger du gel.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient | Numéro CAS | Agence | Type de limite | Mentions additionnelles |
|-----------------------------------------|------------|--------|----------------------------------------------------------|-------------------------|
| Aluminium, composants insolubles | 1344-28-1 | ACGIH | MPT(fraction respirable):1 mg/m3 | |
| Kérosène(pétrole) | 64742-47-8 | ACGIH | MPT(vapeur d'hydrocarbure totals, non-aérosol): 200mg/m3 | la peau |
| HUILES MINÉRALES; HUILES TRÈS RAFFINÉES | 8042-47-5 | ACGIH | MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3 | |

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par aspiration approprié lors des travaux de coupage, de meulage, de ponçage ou d'usinage. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Liquide

| | |
|-------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| Apparence/odeur | Liquide; Brun clair; Odeur d'huile de pin; |
| Valeur de seuil d'odeur | <i>Pas de données disponibles</i> |
| pH | 7,5 - 9 |
| Point de fusion/Point de congélation | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Point d'ébullition | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Point d'éclair : | $\geq 93,3$ °C [<i>Méthode de test</i> : Coupe fermée] |
| Vitesse d'évaporation : | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Ne s'applique pas |
| Limites d'explosivité (LIE) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Limites d'explosivité (LSI) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| pression de vapeur | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Densité de vapeur | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Densité | 1,05 - 1,1 g/ml |
| Densité relative | 1,05 - 1,1 [<i>Ref Std</i> : Eau=1] |
| Hydrosolubilité : | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Solubilité (non-eau) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température d'inflammation spontanée | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température de décomposition | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Viscosité : | 30 000 - 35 000 mPa-s |
| Masse moléculaire | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Composés Organiques Volatils | 174 g/l [<i>Méthode de test</i> : Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD] |
| Composés Organiques Volatils | 16,2 % en poids [<i>Méthode de test</i> : calculé selon CARB title2] |
| Pourcentage de matières volatiles | 78,3 % en poids |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | 524 g/l [<i>Méthode de test</i> : Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD] |

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles

Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Aucun connu.

Condition

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :

Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse.

En cas de contact avec les yeux :

La poussière produite par le découpage, le meulage, le sablage ou l'usinage peut irriter les yeux. Les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs, de l'enflure, de la douleur, une dilacération et une vision trouble ou embrouillée.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|-------------------------------------------|-----------------------------------------------|---------|-------------------------------------------------------|
| Produit général | Dermale | | Pas de données disponibles. Calculé ETA > 5 000 mg/kg |
| Produit général | Ingestion | | Pas de données disponibles. Calculé ETA > 5 000 mg/kg |
| Distillats Legers De Petrole Hydrotraites | Dermale | Lapin | LD50 > 3 160 mg/kg |
| Distillats Legers De Petrole Hydrotraites | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat | LC50 > 3 mg/l |
| Distillats Legers De Petrole Hydrotraites | Ingestion | Rat | LD50 > 5 000 mg/kg |
| OXYDE D'ALUMINIUM | Dermale | | LD50 estimée à > 5 000 mg/kg |
| OXYDE D'ALUMINIUM | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat | LC50 > 2,3 mg/l |
| OXYDE D'ALUMINIUM | Ingestion | Rat | LD50 > 5 000 mg/kg |
| Glycérine | Dermale | Lapin | LD50 estimée à > 5 000 mg/kg |
| Glycérine | Ingestion | Rat | LD50 > 5 000 mg/kg |
| Huile Minerale Blanche (Pétrole) | Dermale | Lapin | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Huile Minerale Blanche (Pétrole) | Ingestion | Rat | LD50 > 5 000 mg/kg |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Pâte à Poncer Perfect-It(MC) EX 3M(MC), 36060, 36061, 36062, 36063, 36064

| Nom | Espèces | Valeur |
|-------------------------------------------|---------|---------------------------------|
| Distillats Legers De Petrole Hydrotraites | Lapin | irritant légère |
| OXYDE D'ALUMINIUM | Lapin | Aucune irritation significative |
| Glycérine | Lapin | Aucune irritation significative |
| Huile Minerale Blanche (Pétrole) | Lapin | Aucune irritation significative |

Blessures graves aux yeux/Irritation

| Nom | Espèces | Valeur |
|-------------------------------------------|---------|---------------------------------|
| Distillats Legers De Petrole Hydrotraites | Lapin | irritant légère |
| OXYDE D'ALUMINIUM | Lapin | Aucune irritation significative |
| Glycérine | Lapin | Aucune irritation significative |
| Huile Minerale Blanche (Pétrole) | Lapin | irritant légère |

Sensibilisation de la peau

| Nom | Espèces | Valeur |
|-------------------------------------------|---------------|---------------|
| Distillats Legers De Petrole Hydrotraites | Cochon d'Inde | Non classifié |
| Glycérine | Cochon d'Inde | Non classifié |
| Huile Minerale Blanche (Pétrole) | Cochon d'Inde | Non classifié |

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

| Nom | Voie | Valeur |
|-------------------------------------------|----------|--------------------|
| Distillats Legers De Petrole Hydrotraites | In Vitro | N'est pas mutagène |
| OXYDE D'ALUMINIUM | In Vitro | N'est pas mutagène |
| Huile Minerale Blanche (Pétrole) | In Vitro | N'est pas mutagène |

Cancérogénicité :

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|-------------------------------------------|------------|---------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Distillats Legers De Petrole Hydrotraites | Dermale | Mouris | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| OXYDE D'ALUMINIUM | Inhalation | Rat | Non-cancérogène |
| Glycérine | Ingestion | Mouris | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Huile Minerale Blanche (Pétrole) | Dermale | Mouris | Non-cancérogène |
| Huile Minerale Blanche (Pétrole) | Inhalation | Multiple espèces animales | Non-cancérogène |

Effets toxiques sur la reproduction**Effets sur la reproduction et/ou le développement**

| Nom | Voie | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|-----------|-----------|-------------------------------------------------|---------|-------------------------------------------------|--------------------|
| Glycérine | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat | Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/day | 2 génération |
| Glycérine | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine | Rat | Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/day | 2 génération |

Pâte à Poncer Perfect-It(MC) EX 3M(MC), 36060, 36061, 36062, 36063, 36064

| | | | | | |
|----------------------------------|-----------|-------------------------------------------------|-----|-------------------------------------------------|----------------------|
| Glycérine | Ingestion | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/day | 2 génération |
| Huile Minerale Blanche (Pétrole) | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat | Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/day | 13 semaines |
| Huile Minerale Blanche (Pétrole) | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine | Rat | Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/day | 13 semaines |
| Huile Minerale Blanche (Pétrole) | Ingestion | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/day | pendant la grossesse |

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|-------------------------------------------|------------|---------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|-------------------------------------------------|--------------------|
| Distillats Legers De Petrole Hydrotraites | Inhalation | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges | Homme et animal | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Distillats Legers De Petrole Hydrotraites | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Distillats Legers De Petrole Hydrotraites | Ingestion | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges | Jugement professionnel | Niveau sans effet nocif observé Non disponible. | |

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|----------------------------------|------------|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|--------------------------------------------------|----------------------------|
| OXYDE D'ALUMINIUM | Inhalation | pneumoconiosis | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnelle |
| OXYDE D'ALUMINIUM | Inhalation | Fibrose pulmonaire | Non classifié | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnelle |
| Glycérine | Inhalation | système respiratoire cœur foie rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 3,91 mg/l | 14 jours |
| Glycérine | Ingestion | Système endocrinien système vasculaire foie rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 10 000 mg/kg/day | 2 années |
| Huile Minerale Blanche (Pétrole) | Ingestion | système vasculaire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 381 mg/kg/day | 90 jours |
| Huile Minerale Blanche (Pétrole) | Ingestion | foie système immunitaire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 336 mg/kg/day | 90 jours |

Risque d'aspiration

| Nom | Valeur |
|-----|--------|
| | |

Pâte à Poncer Perfect-It(MC) EX 3M(MC), 36060, 36061, 36062, 36063, 36064

| | |
|-------------------------------------------|---------------------|
| Distillats Legers De Petrole Hydrotraites | danger d'aspiration |
| Huile Minerale Blanche (Pétrole) | danger d'aspiration |

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires**15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Statut des inventaires**

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification sur les produits chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques). Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC.

SECTION 16 : Autres renseignements**Classement des risques par la NFPA**

Santé: 1 Inflammabilité: 1 Instabilité : 0 Risques particuliers : Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

| | | | |
|-----------------------------|------------|----------------------------------|------------|
| Groupe de document : | 29-7566-2 | Numéro de la version : | 4.00 |
| Date de parution : | 2018/11/23 | Remplace la version datée | 2016/03/31 |

| | | |
|--|-------------|--|
| | de : | |
|--|-------------|--|

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca